



# Football Féminin Chênois Genève

Président : Giovanni Matteucci - 076 546 80 40

Directeur technique : Salvatore Musso - 079 332 47 08

## BULLETIN D'ADHESION

La soussignée :

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. privé : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

Adresse pour courrier électronique : \_\_\_\_\_

Demande son adhésion au titre de :

Membre actif :  Cotisation annuelle: Fr. 350.-

Membre junior :  Cotisation annuelle: Fr. 300.-

Equipe : \_\_\_\_\_

Je suis déjà inscrite dans un club de football  oui  non

Si oui lequel : \_\_\_\_\_

J'accepte que ma photo personnelle soit affichée sur le site Internet du club.  oui  non

Par mon adhésion,

- j'accepte les statuts ainsi que la charte du FF Chênois Genève, les règlements de l'ASF et de l'ACGF.
- j'accepte d'acheter le training et le sac au prix spécial de Fr. 100.00. **Taille :** \_\_\_\_\_
- je m'engage à régler les factures (cotisations, matériel) et à signaler tout changement sur ce qui précède dans les 30 jours.

Le statut de membre est reconduit tacitement d'année en année.

Les éventuelles démissions doivent nous parvenir par écrit avant le 31 mai de la saison en cours.

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Parrainé par : \_\_\_\_\_

**Case postale 363, 1225 Chêne-Bourg – Tél. 076 586 80 40 – CCP 12-278297-7  
info@chenoisfootfeminin-ge.ch – www.chenisfootfeminin-ge.ch**



# CHARTRE

## DU FOOTBALL FÉMININ CHENOIS GENEVE

**Par les couleurs que nous portons, nous représentons notre club.  
Notre comportement doit être exemplaire.**

### **RESPECT de l'arbitre**

- L'erreur est humaine, comme pour un joueur. Sans arbitre, pas de match.
- On ne discute pas une décision de l'arbitre ou de ses assistants, on reste concentré sur son match.
- En toute circonstance, l'arbitre doit être respecté.

### **RESPECT des entraîneurs**

- Les consignes et instructions, horaires et rendez-vous doivent être respectés.
- Les absences doivent être annoncées.
- Le travail et la disponibilité des entraîneurs doivent être récompensés par le respect.

### **RESPECT des joueurs**

- Chaque joueur est là pour son plaisir. On doit en conséquence faire, non pas en fonction de soi, mais en fonction des autres.
- On ne s'entend pas avec tout le monde dans un groupe, mais la tolérance doit nous permettre d'atteindre le but fixé ensemble.

### **RESPECT des adversaires**

- La violence tant verbale que physique est prohibée, on accepte la défaite et la victoire doit être signe de joie et de fête, non pas de moquerie vis-à-vis de l'adversaire.
- Tout mot raciste, à tendance raciste ou injurieuse est interdit sur un terrain de football

### **RESPECT des supporters**

- Nos supporters sont un soutien et on ne répond pas à la provocation des supporters adverses.

### **RESPECT des installations et du matériel**

- Le club vous met à disposition du matériel et des installations pour la pratique de votre sport. Il est important d'en prendre soin, de l'utiliser et de le ranger comme s'il vous appartenait.

### **RESPECT des engagements de paiements**

- Les cotisations sont dues au club dans les délais impartis, que la joueuse ait été absente ou blessée.
- Si un accord de paiement échelonné est accordé, il faut aussi respecter l'échéancier de paiement.
- Le matériel commandé doit être payé dans les délais impartis.

**Chaque membre du club a un rôle :  
les joueurs jouent, les entraîneurs entraînent, les arbitres arbitrent et  
les dirigeants dirigent.**